



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID : 040-214001554-20250404-250404H1628H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 04 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq le quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mardi 01 avril 2025

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Carine DUPUY, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Cédric CHATON a donné pouvoir à Pierre SANCHEZ; Marc VERNIER a donné pouvoir à Marie DURAN

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>13</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>2</u>
<u>Votants</u>	<u>15</u>

N° DEL20250404-003

BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un déficit d'investissement de :	-141 335.14€
- Un déficit 2023 reporté de :	-280 796.59€
<u>Soit un déficit reporté de :</u>	<u>-422 131.73€</u>
Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report :	-944 885.57€
Restes à réaliser en recettes à reprendre en report :	+1 017 138.07€
Résultat d'investissement, modifié des restes à réalisés	- 349 879.23€
- Un excédent de fonctionnement de :	+ 45 414.88€
- Un excédent 2023 reporté de :	+ 732 505.61€
<u>Soit un excédent de :</u>	<u>+ 777 920.49€</u>



- Résorption du déficit d'investissement - 349 879.23€
Soit un excédent reporté de : + 428 041.26€

Résultat de clôture de fonctionnement : +777 920.49 €
Résultat de clôture d'investissement : - 349 879.23 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE, :

L'affectation suivante du résultat :

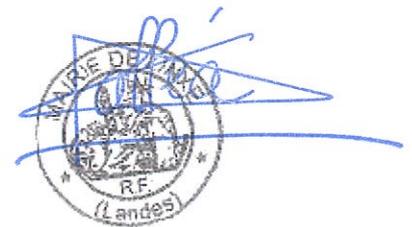
Total à inscrire à la ligne 001 : **déficit d'investissement reporté** - 422 131.73€
Total à inscrire au compte 1068 : **résorption du déficit d'investissement** - 349 879.23 €
Total à inscrire à ligne budgétaire 002 : **excédent de fonctionnement** + 428 041.26€

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le , 7 avril 2025

La secrétaire de séance

C. DUPUY



Thierry GALLEA